



Communiqué

12 mars 2004

*Assemblée Générale  
du Groupement Interprofessionnel pour la valorisation de la Pomme de Terre :*

*Election du nouveau Président du GIPT, Didier LOMBART*

*Présentation du bilan de la dernière campagne  
et des grands enjeux pour l'interprofession dans l'avenir*

**Election du nouveau Président du GIPT, Didier LOMBART**

Le Groupement Interprofessionnel pour la valorisation de la Pomme de Terre (GIPT), a procédé, au cours de son Assemblée Générale, le 12 mars 2004, à l'élection de son nouveau Président, Didier LOMBART. Il est agriculteur dans la Somme, livreur à l'usine Roquette de Vecquemont et Président de la section Féculerie de l'UNPT. Didier LOMBART dispose de tous les atouts pour représenter l'interprofession et défendre avec cœur et persévérance les intérêts de la filière.

**Présentation du bilan de la dernière campagne dans les domaines de l'industrie alimentaire et de la féculerie**

- *Industrie alimentaire : malgré un contexte commercial difficile, une bonne campagne d'approvisionnement pour les usines françaises*
  - Pour les chips et snacks : **plus de 41 700 tonnes** de chips produites
  - Pour les produits déshydratés : forte progression de la production cette année avec un volume de **plus de 61 650 tonnes**
  - Pour les produits non surgelés : une production de **près de 76 400 tonnes**
  - Pour les frites et spécialités surgelées : **près de 351 700 tonnes** produites
  
- *Féculerie : une bonne campagne 2003-2004, marquée par une variabilité importante des rendements et des densités selon les régions*
  - **1 104 249 tonnes** de pommes de terre ont été travaillées avec une richesse féculière moyenne de 20,5 % pour produire 258 510 tonnes de fécule. Le contingent français a été atteint, ce qui est loin d'être le cas dans les autres pays européens
  - La campagne 2003-2004 est marquée par une variabilité des rendements et des densités exceptionnellement importante entre régions.

## **Le GIPT s'engage sur les grands enjeux pour la filière**

- **Le GIPT s'inquiète quant à la mise en application de la réforme de la PAC en France**

Si la filière féculière considère le compromis sur la révision de la PAC globalement satisfaisant, notamment avec un découplage partiel à 40 %, le maintien du prix minimal de la pomme de terre et de la restitution à la production, elle s'inquiète quant à l'application concrète de la réforme, concernant le mode de calcul des surfaces éligibles au paiement unique, et les difficultés accrues pour les producteurs entrés récemment dans la filière féculière si la réforme était appliquée tardivement. Le GIPT s'interroge aussi sur les conséquences sur la filière française de la pomme de terre de l'application de la régionalisation dans les grands pays concurrents de la France, pouvant provoquer des distorsions de concurrence.

Ces sujets ont été évoqués lors d'une Table Ronde qui s'est tenue au cours de l'Assemblée Générale du GIPT, sur le thème « **La réforme de la Politique Agricole Commune et sa mise en œuvre en France : quels impacts et perspectives pour la filière de valorisation de la pomme de terre ?** », en présence de Sylvain LAMBERT, Conseiller pour les Affaires européennes et internationales au Cabinet du Ministre de l'Agriculture, de l'Alimentation, de la Pêche et des Affaires rurales, Hervé GAYMARD, et de Philippe TABARY, administrateur principal à la Direction Générale de l'Agriculture de la Commission Européenne.

- **Le GIPT prend position dans le cadre de la préparation du projet de loi sur l'eau**

Le GIPT a activement participé aux travaux dans le cadre de la préparation du projet de loi sur l'eau, en 2003, sollicité par le Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable. Si les orientations présentées par Roselyne BACHELOT, le 16 décembre 2003, correspondent aux attentes du GIPT, **l'interprofession s'inquiète cependant sur un certain nombre de points dans la perspective de la rédaction du projet de loi** : prise en compte dans la forte augmentation de la redevance due par les agriculteurs des efforts déjà entrepris par la profession depuis de nombreuses années, possibilité de modulation de la redevance en fonction de la capacité de contribution des redevables, le rôle de l'Agence nationale de l'eau, alors qu'il est prévu de renforcer les compétences des comités de bassin, la gestion collective qui reste un élément majeur.

- **Des inquiétudes concernant la question du financement de la recherche dans le secteur**

Le GIPT reste alarmé par la question du financement de la recherche, inquiétude qu'il a mis en avant lors de sa Journée d'Etudes annuelle sur les enjeux de la filière plants, le 25 novembre 2003, notamment sur l'escamotage des réserves d'Arvalis-Institut du Végétal, qui pouvait engendrer la disparition d'un acteur essentiel de la recherche appliquée pour la pomme de terre mais plus globalement pour l'ensemble des productions végétales.

**Contact Presse** : André SOUTEYRAT (Tel : 01 40 82 18 67 – [gipt@gipt.net](mailto:gipt@gipt.net))

Dorothee JULLIAN (Tel: 01 44 56 09 56 – [alliantis@alliantis.fr](mailto:alliantis@alliantis.fr))